Thierry Laniesse & Sarah Mukamwezi

Directeur du journal *Le Monde* Montpellier, le 5 août 1996

Monsieur le directeur,

Depuis plusieurs mois je souhaitais réagir aux différents articles parus dans *Le Monde* et concernant les événements tragiques ayant lieu au Rwanda ou au Burundi.

Les derniers « papiers » sur le coup d'État au Burundi m'y décident.

Je suis particulièrement choqué par la ligne éditoriale tenue jour après jour dans *Le Monde*: comment ce journal, si sérieux et que je lis depuis de nombreuses années, peut-il se laisser aller en permanence à des considérations ethniques? Exemple récent, dans *Le Monde* du vendredi 2 août 1996, on peut lire dans « l'analyse » de Jacques de Barrin « Aujourd'hui, la minorité tutsi est aux affaires aussi bien à Bujumbura qu'à Kigali. On peut à juste raison s'en offusquer et réclamer une plus équitable répartition du pouvoir [...] L'arithmétique voudrait que les Hutu, au Burundi comme au Rwanda, soient aux commandes, puisqu'ils composent, dans l'un et l'autre pays, 85 % de la population. » Cette « arithmétique » repose sur une vision ethnique et non démocratique des choses. L'appartenance hypothétique à l'une ou l'autre composante raciale d'une société ne peut pas être une

base stable de la vie démocratique d'un pays, quel qu'il soit.

Cette façon d'analyser la situation reprend la vision raciale imposée par les « médias de la haine » en œuvre au Rwanda avant et durant le génocide (cf. la remarquable étude dirigée par J.-P. Chrétien, Karthala, 1995). C'est une pratique dangereuse et meurtrière (*Le Monde* est aussi lu là-bas). Les démocrates burundais et rwandais se battent depuis des années contre cette ethnisation de leur société (et beaucoup en sont morts) et *Le Monde* vient, par ces articles et presque quotidiennement, donner du crédit aux thèses génocidaires des extrémistes des deux clans.

Pouvez-vous imaginer la transposition de cette vision de la « majorité raciale » en France ? Ou faites-vous de l'Afrique noire une exception où ne doit pas s'appliquer notre conception des droits de l'homme ? Et dans la logique de ces analyses ethniques, que faites-vous de tous ceux qui ne se veulent ni hutu ni tutsi, mais tout simplement rwandais ou burundais ? Et les métis où les classez-vous ? Réservez-vous le label « ethnie majoritaire » à ceux qui sont de « pur sang hutu » ? Et comment les reconnaître, faudra-t-il instituer une carte d'identité ethnique ou mieux des étoiles jaunes pour la minorité tutsi ?

Non, notre journal ne doit pas se laisser aller à ces analyses simplistes et racistes. Il doit rester critique par rapport aux idées véhiculées dans l'ensemble de la presse française. *Le Monde* mérite mieux que ça !

Je vous adresse mes sincères salutations.

Thierry Laniesse et Sarah Mukamwezi